

République Française

Département : YONNE  
Arrondissement : Sens  
BAGNEAUX - COMMUNE

### **Procès-verbal**

Le vendredi 08 mai 2026 à 10 heures 00, l'assemblée, régulièrement convoquée le 30 avril 2026, s'est réunie sous la présidence de Madame Sylvie MECA.

**Secrétaire de la séance** : Monsieur Ludovic COMBE

**Présents** : Monsieur COMBE Ludovic, Monsieur MOREAU Stéphane, Madame SERRANO Lise, Monsieur PUTHOIS Olivier, Madame MANDAGOT Jocelyne, Madame MECA Sylvie, Madame DOUCE Martine, Monsieur MORANDIERE Romain, Madame QUENARDEL Muriel, Madame CHAZALON Louise

**Représenté** : Monsieur QUAACK Jan représenté par Monsieur MOREAU Stéphane

### **Ordre du jour :**

- Renouvellement de la Commission de Contrôle des listes électorales
- Renouvellement de la Commission Communale des Impôts
- Convention de mutualisation avec la CCVPO
- Référent Ambroisie

### **QUESTIONS DIVERSES**

- Permanence du samedi matin
- Election le 5 Juin 2026 des délégués pour les élections sénatoriales

### **OUVERTURE DE LA SEANCE :**

Le quorum étant atteint, Madame Le Maire déclare la séance ouverte.  
Monsieur Ludovic COMBE est nommé secrétaire de séance.

### **Délibérations du conseil :**

### **Objet : RENOUELEMENT DE LA COMMISSION COMMUNALE DES IMPOTS - DE 022 2026**

Madame le Maire rappelle que l'article 1650 du code général des impôts institue dans chaque commune une commission communale des impôts directs présidée par le maire ou par l'adjoint délégué.

Dans les communes de moins de 2 000 habitants, la commission est composée de 6 commissaires titulaires et de 6 commissaires suppléants. La durée du mandat des membres de la commission est identique à celle du mandat du conseil municipal. Cette commission tient une place centrale dans la fiscalité directe locale : elle a notamment pour rôle majeur de donner chaque année son avis sur les modifications d'évaluation ou nouvelles évaluations des locaux d'habitation recensées par l'administration fiscale. Depuis la mise en oeuvre au 1er janvier 2017 de la révision des valeurs locatives des

locaux professionnels, elle participe par ailleurs à la détermination des nouveaux paramètres départementaux d'évaluation (secteurs, tarifs ou coefficients de localisation).

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, dresse la liste des 24 contribuables, soit 12 titulaires et 12 suppléants, pour la constitution par le directeur départemental des finances publiques de la commission communale des impôts directs.

#### **TITULAIRES**

GEORGES William  
SARRAZIN Christiane  
PINGAL Jean  
PERARD Anne-Marie  
CHAZALON Louise  
DOUCÉ Martine  
QUAAK Marie-Georges  
MANDAGOT Michel  
BODARD Patrick  
PUTHOIS Olivier  
LACHAUME Mireille  
QUENARDEL Muriel

#### **SUPPLÉANTS**

JORRY Christine  
MANDAGOT Jocelyne  
PRINCEN Jean-Marie  
QUAAK Jan  
CHEVALLIER Mireille  
MOREAU Stéphane  
SAPENA Christian  
BERTHEL Véronique  
SERRANO Lise  
MORANDIERE Romain  
DAUMONT Frédéric  
COMBE Ludovic

#### **RESULTAT DU VOTE :**

**11 voix "pour"**

#### **Objet : CONVENTION DE MUTUALISATION AVC LA CCVPO -DE 023 2026**

Madame Le Maire présente la convention cadre de mise à disposition de matériel entre la Communauté de Communes de la Vanne et du Pays d'Othe (CCVPO).

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité,

**AUTORISE** Madame Le Maire à signer avec la CCVPO, ladite convention de mise disposition de matériels à titre gratuit.

#### **RESULTAT DU VOTE :**

**11 voix "pour"**

**Objet : RENOUELEMENT DE LA COMMISSION DE CONTROLE DES LISTES ELECTORALES**

**TITULAIRE CONSEIL MUNICIPAL**

DOUCÉ Martine

**SUPPLÉANT CONSEIL MUNICIPAL**

SERRANO Lise

**TITULAIRE DE L'ADMINISTRATION**

SARRAZIN Christiane

**SUPPLÉANT DE L'ADMINISTRATION**

GEORGES Monique

**TITULAIRE DU TRIBUNAL JUDICIAIRE**

JORRY Christine

**SUPPLÉANT DU TRIBUNAL JUDICIAIRE**

CHEVALLIER Mireille

**Objet : NOMINATION DE 2 RÉFÉRENTS AMBROISIE -DE 024 2026**

Madame le Maire expose aux membres du Conseil municipal qu'il convient de désigner deux référents Ambroisie.

Cette désignation s'inscrit dans la volonté de l'Etat de lutter contre l'ambroisie et limiter le fléau sanitaire ainsi que l'impact sur les rendements agricoles de cette plante invasive.

Les référents doivent s'inscrire sur la plateforme Signalement Ambroisie et seront informés des dates de formations fin 2026.

**Le premier candidat est Monsieur Romain MORANDIERE ; élu à l'unanimité.**

**Le second candidat est Monsieur Stéphane MOREAU ; élu à l'unanimité**

**QUESTIONS DIVERSES**

• **Permanence du samedi matin** : Le Conseil décide à l'unanimité d'ouvrir le premier samedi de chaque mois de 10h à 12h pour le public. La première permanence aura lieu le samedi 6 Juin 2026.

• **Election le 5 Juin 2026 des délégués pour les élections sénatoriales** : Réunion obligatoire du Conseil Municipal le vendredi 5 juin 2026.

Fin de séance 11 heures 25

Le Maire  
Sylvie MECA



Le secrétaire de séance  
Ludovic COMBE

